

## AVIS D'ENQUÊTE

### SERVICES DE PRODUCTION PHOTO ET VIDÉO

Le Tribunal canadien du commerce extérieur a reçu une plainte déposée par Dave Stewart, de Squamish (Colombie-Britannique), concernant un marché (appel d'offres DC-2023-CD-08) passé par la Commission canadienne du tourisme pour des services de production photo et vidéo. Conformément au paragraphe 30.13(2) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* et au paragraphe 7(2) du *Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics*, avis est donné que le Tribunal a décidé, le 12 juin 2024, d'enquêter sur la plainte.

Dave Stewart allègue que la méthode d'évaluation était injuste.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Le greffe  
Téléphone : 613-993-3595  
Courriel : [tcce-citt@tribunal.gc.ca](mailto:tcce-citt@tribunal.gc.ca)

Ottawa, le 12 juin 2024